



LES CONSEILLERS DU COMMERCE
EXTÉRIEUR DE LA FRANCE



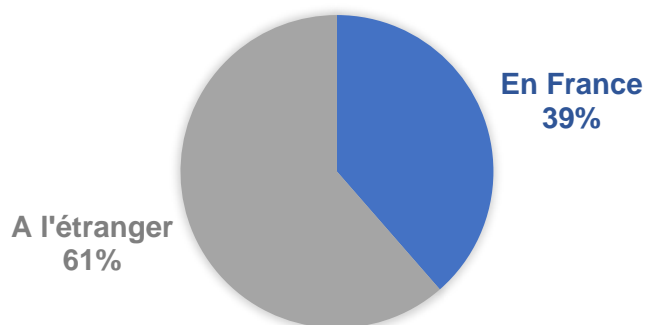
GRAND DÉBAT NATIONAL CONTRIBUTION DES CCE

Contribution au Grand Débat National des Conseillers du Commerce Extérieur de la France

Le sondage en quelques lignes

Dans le contexte de crise politique et sociale que traverse le pays depuis octobre 2018, le Président Emmanuel Macron a ouvert en janvier 2019 le Grand Débat National. Les Conseillers du Commerce Extérieur ont souhaité apporter leur contribution à ce grand débat en s'intéressant tout particulièrement au fonctionnement de l'administration, aux modalités de dialogue social, à la fiscalité et à leurs impacts respectifs sur la compétitivité des entreprises françaises à l'international et l'attractivité de la France auprès des investisseurs étrangers. Cette synthèse est élaborée sur la base d'un sondage en ligne qui comptabilise 800 répondants membres du réseau CCE.

Répartition des répondants CCE



SOMMAIRE

I- UNE ADMINISTRATION JUGEE PEU PERFORMANTE DANS SA RELATION AUX ENTREPRISES

- A-** L'administration est plutôt perçue comme potentiellement compétente pour répondre aux besoins des entreprises...
- B-** ...mais reste vue comme trop lourde, et peu cohérente avec les nouveaux enjeux des entreprises (rapidité du traitement des données, rentabilité et amélioration de la performance financière)

II- UN DIALOGUE SOCIAL CONSIDERE COMME TROP PEU EFFICACE ET PAS ASSEZ ADAPTE AUX ENJEUX DES GRANDES ENTREPRISES

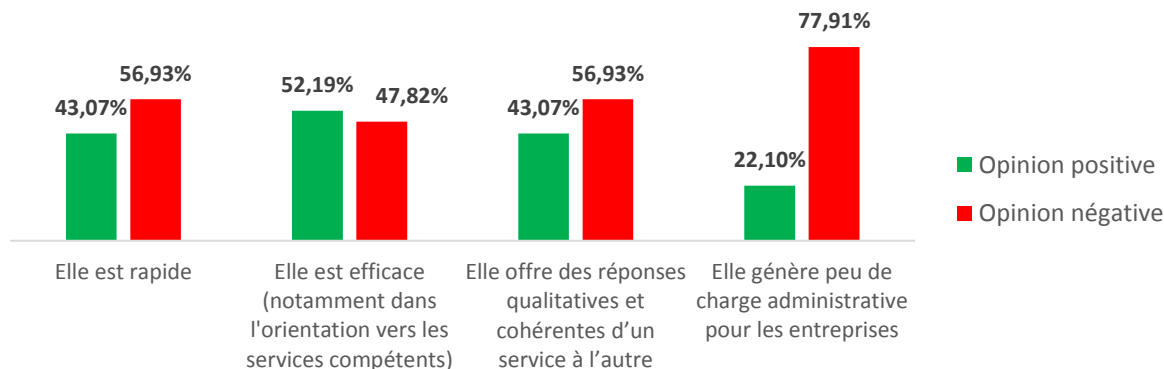
- A-** La faible efficacité du dialogue au sein des entreprises fragilise le climat social
- B-** Le dialogue social est plus adapté à certains types de structures d'entreprises, notamment les grandes entreprises (au détriment des PME)
- C-** Toutefois, les dernières réformes concernant le droit du travail devraient favoriser l'attractivité du territoire auprès des investisseurs étrangers

III- POUR LES CCE, LE GOUVERNEMENT DOIT CONCENTRER SES EFFORTS EN MATIERE FISCALE SUR LA BAISSSE DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES ET SUR CELLE DU TAUX DE TVA POUR LES PRODUITS DE PREMIERE NECESSITE

- A-** La baisse de l'impôt sur les sociétés à 25% semble nécessaire pour améliorer l'attractivité de la France, mais pas suffisante
- B-** Les CCE plébiscitent la baisse de la TVA sur les produits de première nécessité et les produits standards, et ne s'opposent que peu à une hausse de la TVA sur les produits de luxe
- C-** Les CCE plaident pour un élargissement de la participation citoyenne à l'impôt sur le revenu, mais pas pour une hausse du montant global des impôts
- D-** Pour les CCE, si l'IFI a un impact négatif sur l'attractivité de la France, le retour de l'ISF aurait un impact encore plus négatif sur celle-ci

I- Une administration jugée peu performante dans sa relation aux entreprises

Que pensez-vous des affirmations suivantes concernant la relation des entreprises avec l'administration en France ?

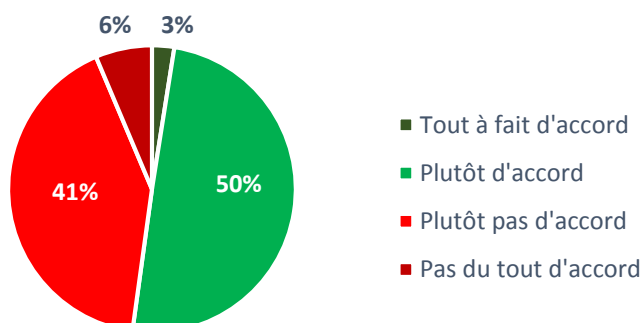


Avec 59,9% d'opinions négatives, les CCE jugent l'**administration encore trop peu performante** par rapport à ses moyens et ses ambitions. **Les procédures administratives sont lourdes** et ne **répondent pas aux contraintes des entreprises** (horaires d'ouverture, temps disponible à accorder à l'administratif, compétences internes...), qui diffèrent en fonction de leur secteur d'activité et leur taille. A 77%, les répondants s'accordent sur le fait que **l'administration génère encore trop de charge de travail** pour les entreprises. La majorité des répondants est insatisfaite de la rapidité, de l'efficacité et de l'adaptabilité des réponses apportées par l'administration.

Pour pallier ces difficultés, les CCE insistent sur les objectifs de **simplification du système administratif** et proposent de s'inspirer des **pratiques organisationnelles mises en place dans le privé**. Afin de mieux correspondre à leurs attentes, les CCE proposent souvent de passer par une **digitalisation** des processus et un **service construit sur-mesure**.

A- L'administration est plutôt perçue comme potentiellement compétente pour répondre aux besoins des entreprises...

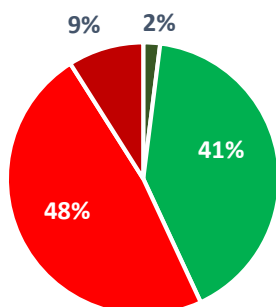
La relation entre l'administration et les entreprises est-elle efficace selon vous ?



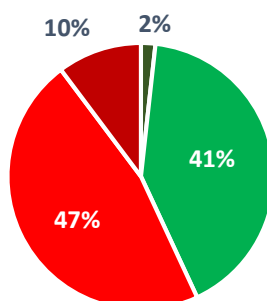
52% des répondants estiment que l'administration est **plutôt efficace, notamment dans la redirection vers les services compétents**. Ce relatif satisfecit ne doit pas faire oublier que la **complexité générale des procédures administratives** est souvent perçue comme la cause des difficultés rencontrées dans le traitement des dossiers.

B- ...mais reste vue comme trop lourde, et peu cohérente avec les nouveaux enjeux des entreprises (rapidité du traitement des données, rentabilité et amélioration de la performance financière)

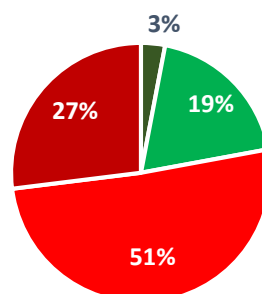
La relation entre administration et les entreprises est-elle rapide ?



La relation entre administration et les entreprises offre-t-elle des réponses qualitatives et cohérentes d'un service à l'autre ?



La relation entre administration et les entreprises génère-t-elle peu de charge administrative pour les entreprises ?



La majorité des répondants s'accorde sur le fait que les **procédures administratives sont trop lentes (57%)**, que **les réponses apportées à leurs problématiques perdent en qualité et cohérence au fil des procédures (57%)**, mais surtout, que la **charge administrative générée par ces procédures est trop importante (78%)**. Ce dernier point est fortement souligné, avec 27% d'opinions formelles (« tout à fait d'accord »).

Par ailleurs, dans leurs commentaires, les répondants proposent de mettre en place un **système de référent administratif unique** attribué aux entreprises (par secteur, ou taille) qui permettrait d'accompagner de façon plus rapide et concrète les entreprises dans leurs démarches. Ils souhaiteraient obtenir un service administratif adapté à leurs contraintes locales (horaires d'ouverture, langue, contraintes réglementaires). Selon eux, les formulaires et démarches administratives redondantes pourraient être **automatisés**, et pour cela, une transformation digitale de l'ensemble de l'administration serait nécessaire.

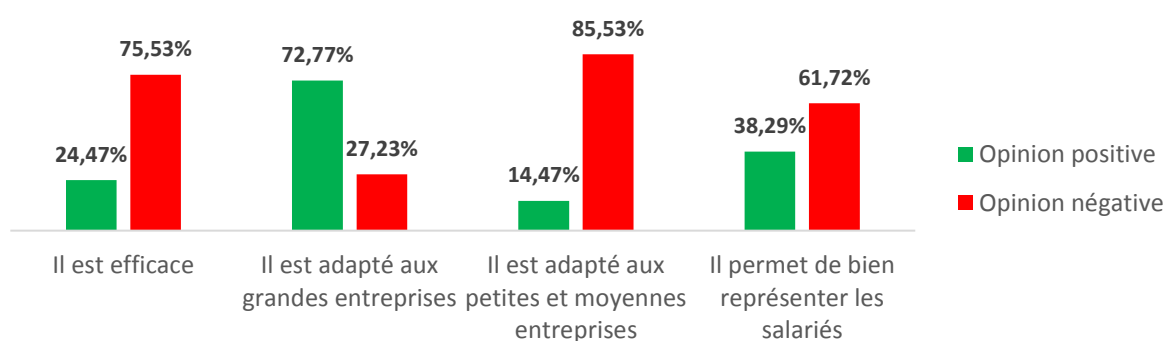
II- Un dialogue social considéré comme trop peu efficace et pas assez adapté aux enjeux des grandes entreprises

Sans surprise, et en lien avec la surmédiation du mouvement des gilets jaunes depuis plus de 4 mois, le **climat social français obtient un taux extrêmement élevé (80%) de mauvaise - ou très mauvaise - perception de la part des CCE et de leurs collaborateurs étrangers.**

Si les **récentes réformes du Code du Travail ont eu pour une grande majorité des CCE un impact positif** sur l'attractivité de la France, elles n'ont cependant pas permis de traiter les **problèmes de représentativité, de confiance et de transparence liés au système actuel de représentation syndicale.**

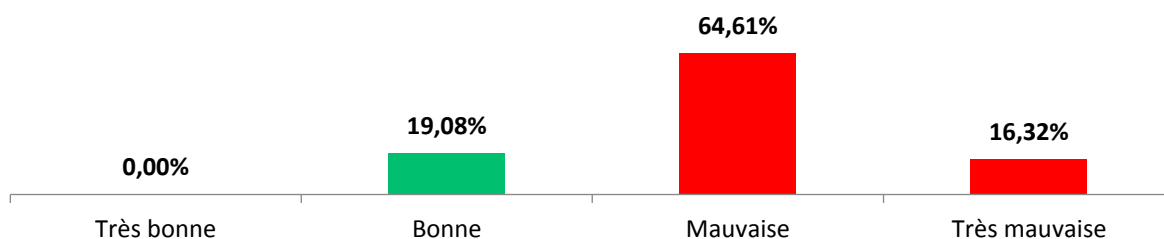
Pour la majorité des répondants, cette mauvaise perception du dialogue social est avant tout causée par un déficit de **communication et d'écoute mutuelle entre les syndicats et le patronat**, causée d'une part par un **déficit d'inclusivité** des entreprises et salariés dans ce dialogue, et d'autre part par un **univers syndical encore trop politisé**, en décalage avec les réalités de l'écosystème entrepreneurial. Certains CCE proposent donc de s'inspirer du modèle allemand pour réformer le syndicalisme français, et bâtir un modèle de dialogue en « co-décision » plutôt qu'en « confrontation ».

Que pensez-vous des affirmations suivantes sur le dialogue social en France ?



A- La faible efficacité du dialogue au sein des entreprises fragilise le climat social

Quelle est l'opinion des investisseurs étrangers avec lesquels vous travaillez concernant le climat social en France ?

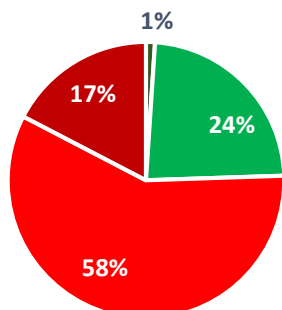


La **faible efficacité du dialogue entre employeurs et représentation des salariés** au sein de l'entreprise renforce la mauvaise image du climat social français.

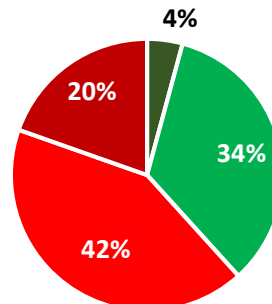
D'après 82% des répondants, **les investisseurs ont une mauvaise perception du climat social français.** En effet, 16% auraient une très mauvaise opinion du climat social, et aucun n'en n'aurait une « très bonne ». La couverture médiatique internationale du mouvement des

gilets jaunes depuis octobre 2018 semble en effet avoir eu un impact très négatif auprès des investisseurs étrangers.

Pensez-vous que le dialogue social en France est efficace?



Le dialogue social en France permet-il de bien représenter les salariés?

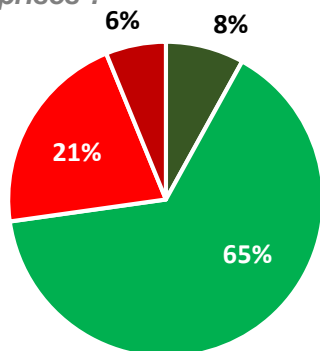


- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord

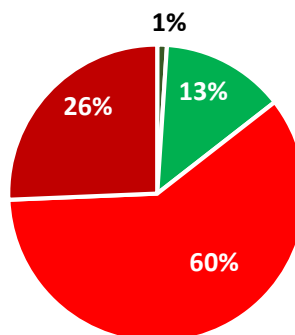
D'après les CCE, le dialogue social en France est **perçu comme plutôt inefficace** (75% des réponses), et ne **remplit pas bien sa fonction de représentation des salariés** (62% des réponses). L'aboutissement à des solutions communes semble entravé, et, de fait, participe de ce sentiment d'embourbement du dialogue social.

B- Le dialogue social est plus adapté à certains types de structures d'entreprises, notamment les grandes entreprises (au détriment des PME)

Le dialogue social est-il bien adapté aux grandes entreprises ?



Le dialogue social est-il bien adapté aux PME ?

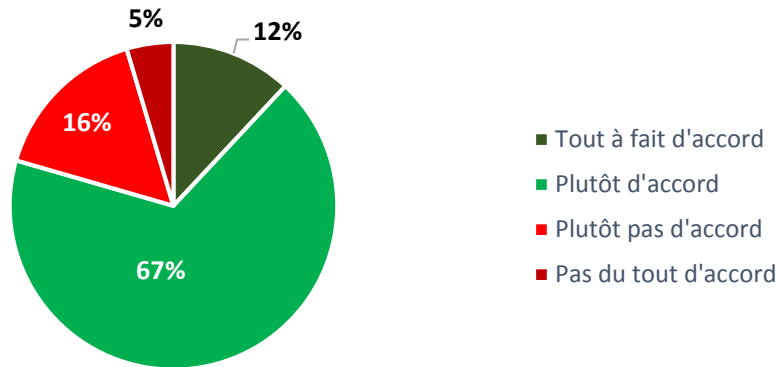


- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord

Les répondants estiment majoritairement **que le dialogue social est bien adapté aux grandes entreprises, alors qu'il ne l'est pas pour les PME** (86% des réponses). Malgré les récentes réformes du Code du Travail favorisant les accords et négociations collectives au sein des TPE-PME, il continue d'exister un fort **sentiment de décrochage entre les besoins et les solutions apportées par le dialogue social pour les petites structures.**

C- Toutefois, les dernières réformes concernant le droit du travail devraient favoriser l'attractivité du territoire auprès des investisseurs étrangers

Les dernières réformes sur le droit du travail améliorent-elles l'attractivité de la France pour les investisseurs étrangers ?



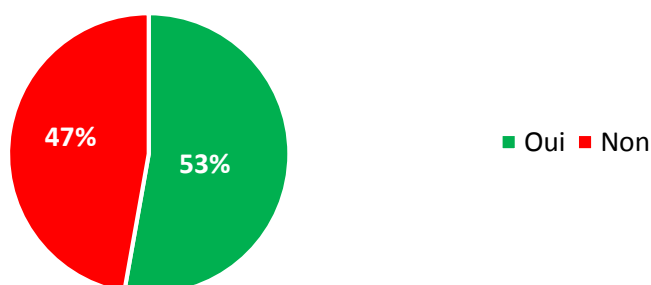
L'effort de réforme du dialogue social par le gouvernement français est toutefois salué par près de 79% des répondants. Les dernières réformes du droit du travail, avec notamment les ordonnances permettant un renforcement de la négociation collective en entreprise, la fusion des instances représentatives du personnel avec la création du Comité Economique et Social, sont positivement perçues et devraient pouvoir améliorer l'attractivité du territoire et des entreprises françaises.

III- Pour les CCE, le gouvernement doit concentrer ses efforts en matière fiscale sur la baisse de l'impôt sur les sociétés et sur celle du taux de tva pour les produits de première nécessité

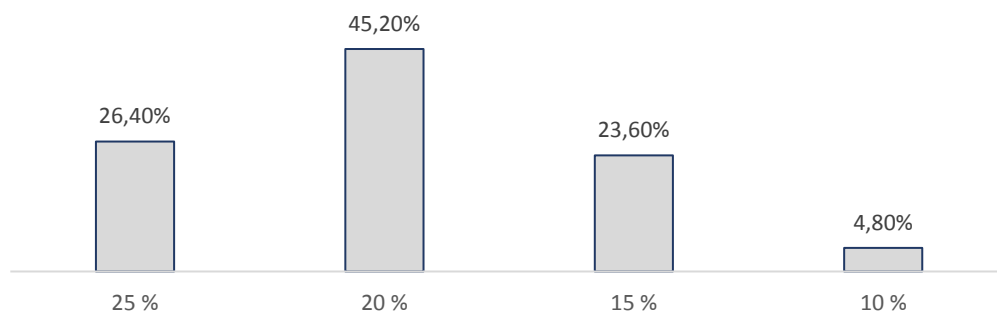
Le système fiscal français est perçu par les CCE comme un frein à l'attractivité de la France, notamment du fait de son **instabilité** et de ses **taux d'imposition trop élevés**. Selon eux, une politique fiscale plus stable et une réduction des taux d'imposition pourraient constituer de nouveaux facteurs d'attractivité pour la France.

A- La baisse de l'impôt sur les sociétés à 25% semble nécessaire pour améliorer l'attractivité de la France, mais pas suffisante

L'impôt sur les sociétés va passer de 33% à 28% en 2020, et à 25% en 2022. Cette réforme est-elle suffisante ?



Selon vous, quel serait le taux d'imposition sur les sociétés le plus adapté pour améliorer l'attractivité de la France ?



La baisse de l'impôt sur les sociétés est un critère d'attractivité important pour les CCE, qui estiment à 52,8% qu'une baisse de -8% de l'impôt sur les sociétés serait une mesure utile. Ils soulignent d'autre part que cette réduction constituerait un avantage compétitif pour faire face au dumping des pays étrangers, et attirer les investisseurs étrangers. Ainsi, près de 50% des répondants considèrent qu'un **taux autour de 20% permettrait d'améliorer l'attractivité de la France**.

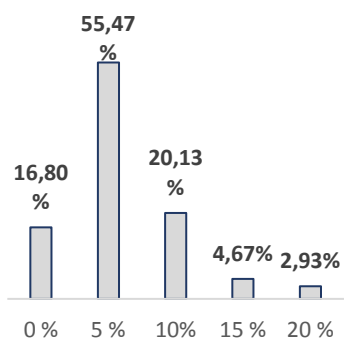
La rétroactivité de la loi fiscale a-t-elle majoritairement des effets néfastes pour les investisseurs, et plus généralement, pour l'économie?



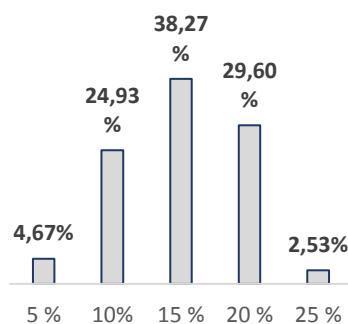
D'autre part, la rétroactivité de la loi fiscale est fortement critiquée par les CCE, et près de 58% d'entre eux estiment que cette règle de droit pourrait provoquer la fuite de certains investisseurs.

B- Les CCE plébiscitent la baisse de la TVA sur les produits de première nécessité et les produits standards, et ne s'opposent que peu à une hausse de la TVA sur les produits de luxe

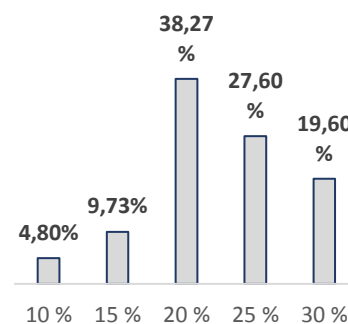
Selon vous, quel est le niveau de TVA adéquat à appliquer pour les **produits de première nécessité** (en prenant en compte votre expérience personnelle et votre environnement) ?



Selon vous, quel est le niveau de TVA adéquat à appliquer pour les **produits standards** (en prenant en compte votre expérience personnelle et votre environnement) ?



Selon vous, quel est le niveau de TVA adéquat à appliquer pour les **produits de luxe** (en prenant en compte votre expérience personnelle et votre environnement) ?

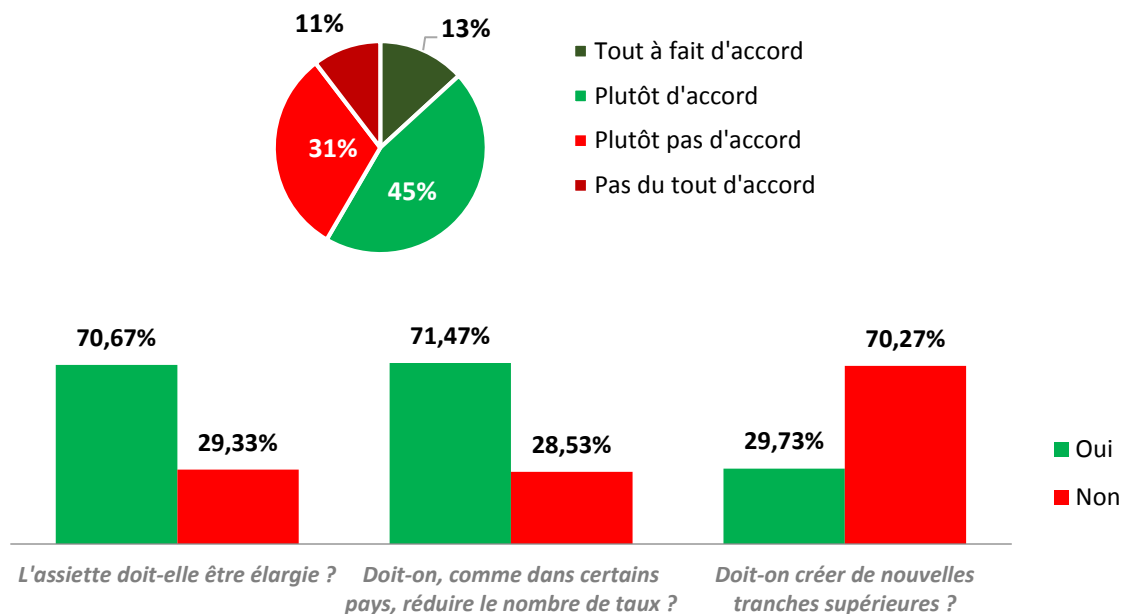


A ce jour, la TVA en France est de 5,5% sur les produits de première nécessité, et de 20% pour les autres produits. **Les répondants plébiscitent la diminution de la TVA sur les produits de première nécessité** (72,2% estiment qu'elle doit rester inchangée ou baisser à 0%), mais aussi la **diminution de la TVA sur les produits standards** (67,7% souhaiteraient qu'elle se situe entre 15% et 20%).

En ce qui concerne les produits de luxe, les CCE sont partagés entre le maintien d'une TVA à 20% (38,3% des sondés), **et la mise en place d'une TVA plus élevée** (47,2% des sondés souhaiteraient qu'elle soit à plus de 25%).

C- Les CCE plaident pour un élargissement de la participation citoyenne à l'impôt sur le revenu, mais pas pour une hausse du montant global des impôts

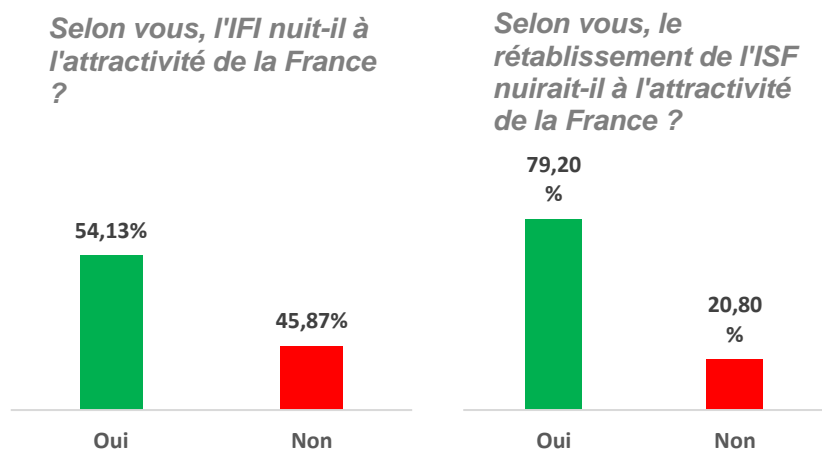
La fiscalité en France remplit-elle sa fonction de redistribution?



Les CCE semblent d'accord avec l'idée que le système fiscal français remplit déjà bien sa fonction de redistribution (58% des répondants). Par ailleurs, 70,7% pensent donc que l'assiette doit être élargie à ce stade, que le nombre de taux doit être réduit (71% d'avis favorables) et qu'il ne doit pas y avoir de création de tranches supérieures (70,2% d'opinions positives).

Les réponses des CCE semblent donc traduire le sentiment que l'imposition doit être un acte citoyen fort auquel une grande partie des français doit contribuer.

D- Les CCE sont assez partagés sur l'effet de l'IFI sur l'attractivité de la France. En revanche, le retour de l'ISF aurait un impact clairement négatif



L'ISF est largement considéré comme un frein à l'attractivité de la France (près de 80% des réponses).

En synthèse :

Les résultats de ce sondage confirment, sur les questions de fonctionnement de l'administration, de dialogue social et de fiscalité, un réel déficit d'attractivité de la France.

Les principales faiblesses du système français sont à ce titre pour les répondants :

- Un **système administratif qui génère encore trop de charge** pour les entreprises, qui manque de rapidité dans le traitement des informations, et qui n'est pas adapté aux besoins et contraintes des petites et moyennes entreprises ;
- Le dialogue encore trop conflictuel, ce qui pèse sur son efficacité et **fragilise un climat social** anxiogène et unanimement mal perçu ;
- Une **rétroactivité de la loi fiscale** et un **niveau d'imposition** qui freinent l'attractivité de la France.

Les CCE relèvent néanmoins des éléments favorables à un renforcement de l'attractivité du territoire

- Le **personnel administratif est jugé compétent** ;
- Les ordonnances de **réforme du Code du Travail de 2017** ont participé à l'amélioration du dialogue social et ainsi de l'attractivité de la France ;
- Le **projet de réforme de baisse de l'impôt sur les sociétés à 25% améliorerait** également cette dernière ;
- L'impôt sur le revenu remplit globalement son rôle de redistribution, mais mériterait d'être étendu à toute la population ;
- La transformation de l'ISF en IFI a permis de redonner de la compétitivité à la fiscalité française.

Les propositions des CCE :

- Administration :
 - Charge administrative trop lourde et lente : mettre en place un système de référent administratif unique attitré aux entreprises (par secteur ou par taille) et adapté aux contraintes locales (horaires d'ouverture, langue, contraintes réglementaires) pour les expatriés ;
- Fiscalité :
 - Abroger la rétroactivité des lois fiscales ;
 - Réduire l'impôt sur les sociétés autour de 20% ;
 - TVA : diminuer la TVA sur les produits de première nécessité et sur les produits standards et maintenir voire augmenter la TVA sur les produits de luxe.